



## **Rapport annuel 2018 de la vérificatrice générale de l'Ontario**

*Le mercredi 5 décembre 2018, la vérificatrice générale publiera son Rapport annuel 2018. Vous trouverez ci-après de brèves descriptions des 15 audits de l'optimisation des ressources menés par le Bureau cette année.*

**Programme d'appareils et accessoires fonctionnels :** Le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (le Programme) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) fournit une aide financière aux résidents de l'Ontario atteints d'un handicap physique de longue durée pour qu'ils puissent acheter des appareils et accessoires fonctionnels de base. L'audit visait à déterminer si le Programme est doté de systèmes et de procédures pour répondre aux besoins de ses clients de manière efficiente et rentable, conformément aux lois et politiques applicables, et pour mesurer l'efficacité avec laquelle le Programme atteint ses objectifs et en rendre compte publiquement.

**Projet de remise en état de la centrale nucléaire de Darlington :** Ontario Power Generation (OPG), dont la province est l'unique propriétaire, génère plus de la moitié de l'électricité de l'Ontario au moyen d'actifs qui comprennent la centrale nucléaire de Darlington. L'audit visait à déterminer si OPG est doté de systèmes et de procédures efficaces pour planifier et exécuter le Projet de remise en état de la centrale nucléaire de Darlington (le Projet) de manière rentable et en temps opportun, conformément aux lois et aux normes applicables, et pour gérer et surveiller les progrès et le rendement du Projet et en rendre compte publiquement.

**Qualité des services de santé Ontario :** Qualité des services de santé Ontario (QSSO) est un organisme financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) qui agit à titre de conseiller provincial sur la qualité des soins de santé en Ontario. L'audit visait à déterminer si QSSO est doté de systèmes et de procédures efficaces pour surveiller la qualité des services de santé en Ontario et en rendre compte publiquement; promouvoir de meilleurs soins de santé en formulant des recommandations fondées sur des données probantes sur les normes de soins cliniques et le financement des services de soins de santé et des instruments médicaux; favoriser l'amélioration continue de la qualité des soins de santé; et évaluer l'efficacité avec laquelle QSSO remplit son mandat.

**Services de santé interprovinciaux et internationaux :** Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) administre le Régime d'assurance-santé de l'Ontario (l'Assurance-santé) qui offre une couverture médicale aux Ontariens qui voyagent à l'extérieur de la province. L'audit visait à déterminer si le Ministère est doté de systèmes et de procédures efficaces pour administrer les programmes d'assurance-santé (les programmes) à l'étranger et à l'extérieur de la province à l'intention des Ontariens admissibles, conformément aux ententes, aux politiques et aux lois et règlements fédéraux et provinciaux pertinents, dans un souci d'économie et d'efficacité; mesurer les résultats et l'efficacité des programmes et surveiller l'utilisation du système de santé ontarien par des non-Ontariens.

**Aide juridique Ontario :** Aide juridique Ontario est un organisme qui relève du ministère du Procureur général (le Ministère) et qui fournit des services juridiques aux Ontariens à faible revenu. L'audit visait à déterminer si Aide juridique Ontario est doté de systèmes et de procédures pour s'assurer que des services d'aide juridique appropriés sont fournis aux Ontariens admissibles de manière économique et en temps opportun; que les paiements versés aux avocats et aux cliniques juridiques communautaires sont conformes aux lois et aux ententes; que des données exactes et complètes sur l'efficacité de ses principaux services et programmes sont recueillies, analysées, utilisées pour la prise de décisions et l'amélioration des services, et qu'elles sont rendues publiques.

**Metrolinx – Sélection des gares GO :** Le 27 septembre 2017, le Comité permanent des comptes publics (le Comité) de l'Assemblée législative a adopté la motion suivante : « Que la vérificatrice générale procède à un audit de l'optimisation des ressources des stations GO proposées de Metrolinx à Kirby et à Lawrence East ». L'audit visait à déterminer si Metrolinx s'était fondé sur une analyse approfondie de l'information fiable et pertinente à l'appui du réseau régional de transport en commun pour choisir les stations GO proposées à Kirby et à Lawrence East.

**Metrolinx – Planification de la construction et de l'infrastructure de TLR :** Metrolinx est l'organisme régional de transport responsable de la planification d'un réseau régional intégré de transport en commun pour la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH), de la supervision des projets d'immobilisations du transport en commun et de l'exploitation des trains et des autobus du Réseau GO, de l'Union Pearson Express et du système de carte tarifaire PRESTO. L'audit visait à déterminer si Metrolinx est doté de systèmes et de processus pour planifier et exécuter les projets d'Eglinton Crosstown et d'autres projets de train léger de manière économique et en temps opportun; ainsi que pour évaluer, surveiller et rendre compte des activités et des progrès réalisés dans l'atteinte des produits livrables et des jalons du projet.

**Services d'IRM et de TDM :** L'imagerie médicale diagnostique comprend l'utilisation de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et de tomographie par ordinateur (TDM) pour aider les médecins à diagnostiquer et à surveiller l'état des patients. L'audit visait à déterminer si le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, les hôpitaux et les autres entités concernées sont dotés de politiques et de procédures permettant de s'assurer que les services d'IRM et de TDM sont fournis en temps opportun, de façon sécuritaire, équitable, appropriée et rentable, conformément aux normes, lignes directrices cliniques et lois applicables; pour mesurer périodiquement les résultats et l'efficacité des services d'IRM et de TDM pour répondre aux besoins du public et publier ces résultats.

**Bureau du Tuteur et curateur public :** Le mandat principal du Bureau du Tuteur et curateur public (tuteur public) est de protéger les droits et les biens des personnes qui n'ont pas la capacité mentale de le faire elles-mêmes. L'audit visait à déterminer si le Tuteur public est doté de systèmes et de procédures efficaces pour protéger les clients en s'acquittant de ses obligations fiduciaires; en menant des enquêtes et en agissant au besoin sur les allégations de mauvais traitements envers des adultes incapables et en investissant les biens des clients conformément aux exigences législatives; en s'acquittant de ses mandats de base dans un souci d'économie et d'efficacité; et en mesurant l'efficacité de ses services et de ses programmes.

**Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario :** Le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le Ministère) offre une aide financière sous forme de subventions et de prêts aux étudiants qui poursuivent des études postsecondaires. L'audit visait à déterminer si le Ministère est doté de contrôles et de procédures efficaces pour s'assurer que seuls les étudiants admissibles reçoivent une aide financière du RAFEO dont le montant est approprié, conformément aux lois et aux politiques gouvernementales; que les prêts sont rapidement recouvrés à leur échéance; et que l'efficacité des programmes et des opérations est mesurée, évaluée et rendue publique.

**Programme Ontario au travail :** Le programme Ontario au travail a pour but d'aider les personnes en difficulté financière temporaire à trouver un emploi. En 2017-2018, plus de 450 000 personnes (les bénéficiaires et leurs personnes à charge) ont reçu de l'aide du programme Ontario au travail du ministère des Services sociaux et communautaires (le Ministère). L'audit visait à déterminer si le Ministère, de concert avec les gestionnaires de services municipaux, est doté de systèmes et de processus efficaces pour s'assurer que seuls les bénéficiaires admissibles reçoivent un soutien financier et un soutien à l'emploi proportionnel à leurs besoins et aux exigences des lois et des politiques; et pour mesurer, évaluer et rendre compte publiquement de l'efficacité du programme Ontario au travail.

**Conseils scolaires — Systèmes de TI et technologie en salle de classe :** Le ministère de l'Éducation (le Ministère) finance 72 conseils scolaires de district qui fournissent des services d'enseignement élémentaire et secondaire à environ deux millions d'élèves ontariens. L'audit visait à déterminer si le Ministère et les conseils scolaires sont dotés de systèmes et de processus efficaces pour s'assurer que les biens et l'infrastructure essentiels de la technologie de l'information (TI) sont acquis, gérés et protégés de façon économique et efficace; que les renseignements personnels protégés par la loi sont protégés; que le soutien et les services de TI sont fournis en temps opportun; et que les renseignements pertinents sur les élèves sont communiqués de façon efficiente et exacte conformément aux exigences législatives.

**Office des normes techniques et de la sécurité :** Le gouvernement de l'Ontario a établi l'Office des normes techniques et de la sécurité (ONTS) en 1997 afin de promouvoir et d'appliquer la sécurité publique en matière d'entreposage et de manutention des carburants, des chaudières et appareils sous pression, des articles remboursés et des appareils de lavage. L'audit visait à déterminer si l'ONTS s'est doté de processus et de systèmes efficaces pour promouvoir et appliquer la sécurité publique dans les secteurs qu'il réglemente; s'assurer que ses ressources sont suffisantes et utilisées de façon efficiente et efficace pour exercer ses activités de délivrance des permis et d'inspection; et mesurer l'efficacité de ces activités de surveillance à protéger la sécurité de la population ontarienne et en rendre compte publiquement.

**Recours à des consultants et à des conseillers principaux dans le secteur public :** La fonction publique de l'Ontario a besoin de services et de conseils externes de temps à autre lorsque son propre personnel n'est pas disponible ou n'a pas les compétences ni l'expertise requises, et répond habituellement à ces besoins en faisant appel à des consultants et à des conseillers. Notre audit visait à déterminer si les ministères sont dotés de systèmes efficaces pour le recours à des consultants et à des conseillers afin d'assurer une prestation efficiente des services, dans le respect des principes d'économie et de conformité aux politiques.

**Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto :** Waterfront Toronto (Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto) a été créée par les administrations fédérale, provinciale et municipale en 2002. Elle avait pour mandat de planifier et d'exécuter la revitalisation du secteur riverain de Toronto avec un engagement financier initial de 1,5 milliard de dollars. En 2018, les trois administrations se sont engagées à lui verser un montant supplémentaire de 1,25 milliard de dollars pour protéger les terrains portuaires contre les inondations. Lors de son audit, la vérificatrice générale a examiné différents aspects des activités de Waterfront Toronto, dont la planification, la conception, la priorisation, la budgétisation, l'approvisionnement, la gestion et l'exécution des projets de revitalisation depuis la création de la Société. Elle a également examiné le projet Quayside de Waterfront Toronto avec Sidewalk Labs.

Le *Rapport annuel 2018* (présenté en deux volumes) comprend également :

- un chapitre sur les Comptes publics de la province;
- des rapports de suivi des recommandations formulées dans les rapports du Comité permanent des comptes publics;
- des rapports de suivi de nos audits de 2016;
- un chapitre faisant le suivi des recommandations d'audit formulées entre 2012 et 2015;
- un chapitre sur l'examen de la publicité gouvernementale du dernier exercice financier, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*.